

Communiqué de presse inter-organisations aveyronnaises
le 19 février 2022

Des organisations aveyronnaises s'opposent à la dérive sécuritaire du gouvernement.

Depuis deux années le gouvernement s'est servi de la crise Covid pour accélérer la restriction de nos libertés collectives et individuelles : la démocratie, la culture, le code du travail sont parmi les victimes en Aveyron. Nous appelons à soutenir toutes celles et ceux qui, en enfreignant des lois illégitimes, s'opposent à cet autoritarisme.

Nous, organisations aveyronnaises, soutenons le café culturel associatif Le Lieu-Dit à Saint-Affrique qui subit une fermeture administrative pour non application du pass vaccinal. Nous soutenons un espace qui a mis en son centre depuis 12 ans le soin aux autres, l'attention, l'écoute et le débat. Un lieu menacé pour la seule raison qu'il refuse de renoncer à ses valeurs d'entraide et d'accueil, de liberté et de solidarité, de non discrimination. Aujourd'hui, mettre en pratique ces valeurs-là, c'est être dans l'illégalité. Mettre à disposition de toutes et tous un point internet gratuit, une photocopieuse à très bas coût, des vêtements à prix libre, des livres peu chers, un espace de gratuité, un atelier de réparation, des événements d'éducation populaire, et d'animations culturelles, c'est être dans l'illégalité. Le tout est de rester discret, de faire profil bas. Mais que se passe-t-il tandis que nous baissions les yeux ? Contrôler les usagers, nos bénévoles, et annoncer à celles et ceux qui ne jouissent pas d'un « schéma vaccinal complet » qu'ils ne passeront plus la porte est devenu une norme à laquelle nous ne nous résoudrons jamais. Ce que le pouvoir ne pardonne pas au Lieu-Dit, c'est d'avoir assumé ses positions, d'avoir fait savoir que chacun pouvait entrer librement, de n'avoir pas annulé les concerts et événements, d'avoir dit aux gendarmes que le café ne contrôlait pas le pass.

Nous, organisations aveyronnaises, soutenons les Amendés de mai de Millau qui ont été verbalisés à la suite de la manifestation du 12 mai 2020, sur la base de vidéosurveillance, sans qu'aucune intervention policière n'ait eu lieu. Cette criminalisation des manifestants vise à maintenir toutes les résistances dans le silence et à décourager toute critique du modèle dominant. Ce jour-là 150 personnes se sont rassemblées pour défendre la liberté de manifester et dénoncer notamment une logique du profit à tout prix, destructrice de notre société. Exiger des moyens pour nos hôpitaux publics et le personnel soignant, revendiquer un monde d'après plus équitable, plus social et plus écologique, ses revendications découlent de nos droits les plus fondamentaux.

Nous, organisations aveyronnaises, soutenons les soignant.es et tous les salarié.es violemment suspendu.es le 15 septembre 2021 suite à l'obligation vaccinale. Les soignant.es, hier applaudi.es, aujourd'hui précarisé.es et marginalisé.es, sont devenu.es des boucs émissaires sur lesquels nos dirigeants cherchent à faire porter la responsabilité de la crise. Mais n'est-ce pas somme toute cohérent avec leur politique de casse de l'hôpital public, à coup de restrictions budgétaires ?

Nous dénonçons fermement le pass vaccinal car :

- c'est une attaque sans précédent contre les droits fondamentaux de la population de ce pays, réduite à accéder à des lieux et à des activités en fonction de son statut sanitaire.
- son efficacité pour limiter la propagation de l'épidémie n'a toujours pas été démontrée par le gouvernement, comme vient de le rappeler la CNIL dans son quatrième avis adressé au Parlement.

·cette politique fondée soi-disant sur l'urgence sanitaire est totalement incohérente puisqu'elle continue à supprimer des lits et à fermer des hôpitaux.

Tout en contraignant à la vaccination, le pass est en réalité bien utile à nos gouvernants pour :

- fracturer la société entre vaccinés et non vaccinés, affaiblir notre résistance collective face à la casse des services publics et aux mauvais coups qui se multiplient : assurance chômage, menace de report de l'âge légal de départ en retraite, etc.
- nous accoutumer au contrôle d'identité permanent et à une techno-surveillance de la population, qui transforme déjà nombre d'entre nous en auxiliaires de police pour vérifier des QR codes, et pourra resservir lors des prochaines crises sociales, climatiques, épidémiologiques.

Nous ne sommes pas opposés par principe à la vaccination, mais condamnons sans appel l'obligation vaccinale. On ne peut imposer la vaccination par la coercition, l'infantilisation, la carotte et le bâton. La transparence et le débat démocratique doivent permettre à chacun de se forger un avis éclairé.

Nous demandons :

- La levée des sanctions contre le café culturel associatif Le Lieu-Dit à Saint-Affrique
- La levée des sanctions contre les Amendés de mai de Millau
- La levée des sanctions contre les salarié.es et soignant.es suspendu.es et la réintégration dans leurs fonctions
- Le retrait des lois du 5 août 2021 et du 22 janvier 2022, qui étendent les pass sanitaire/vaccinal et instaurent la vaccination obligatoire à certaines professions
- La levée des brevets sur les vaccins, tests et traitements
- La levée de l'état d'urgence sanitaire
- Une politique sanitaire transparente et démocratique, pour et avec la population

Signataires :

ATTAC Aveyron

Confédération Paysanne de l'Aveyron

La France Insoumise Aveyron

Les Faucheurs Volontaires Aveyron

Collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels.

Collectif de réflexion citoyenne sur la vidéosurveillance à Marcillac-Vallon.

Collectif Citoyen du Pays Saint-Affricain

Association DDD

? *Les Amendés de Mai*

? *Le Lieu-dit, café culturel associatif*